



1. Comment être pris en charge à la polyclinique ?

- Vous vous êtes présenté spontanément
- Vous êtes adressé par votre médecin traitant
- Vous êtes réorienté par le SAMU suite à votre appel au 15

2. Quand vous présenter à la polyclinique ?

1. Vous êtes blessé et avez besoin de soins dans un délai rapproché :

- en cas de plaie cutanée,
- en cas de traumatisme suite à un choc ou à une chute.

2. Votre état de santé s'est altéré de façon subite :

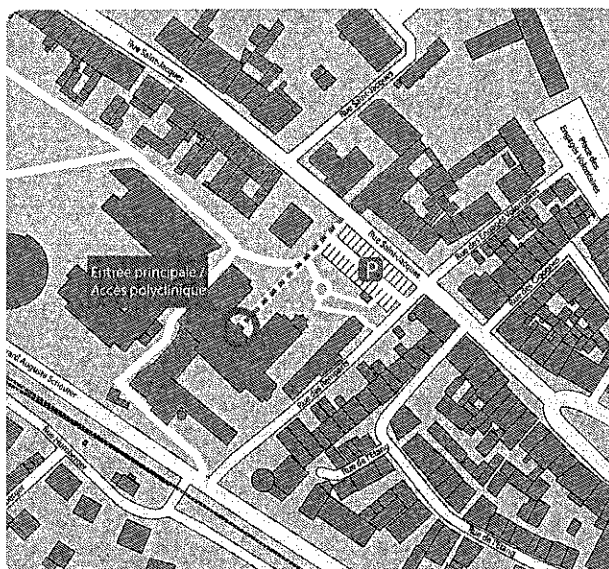
- en cas de malaises, douleurs, intoxications, ...

3. Comment accéder à la polyclinique ?



La polyclinique est située dans les locaux de l'hôpital de Thann.

Vous pouvez vous présenter à l'accueil du bâtiment principal, un agent d'accueil vous orientera.





4. Qui s'occupe de ma prise en charge ?

La polyclinique est composée d'une équipe pluridisciplinaire avec une présence continue d'un médecin et d'une infirmière. Une secrétaire assurera la constitution et le suivi de votre dossier.

Par ailleurs, vous pourrez bénéficier d'actes diagnostics complémentaires et d'un suivi personnalisé en consultations spécialisées (médecine, dermatologie, gastro-entérologie, diabétologie, chirurgie générale et digestive, ortho-traumatologie, ORL, urologie et gynécologie-obstétrique).

5. Quel est mon suivi ?

En fonction de votre état de santé, vous pourrez soit être convoqué pour un examen approfondi, soit être hospitalisé dans un des services de médecine, de chirurgie ou de gynécologie-obstétrique de l'hôpital de Thann, soit dans un service du Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud-Alsace.

Une infirmière, sur prescription médicale est chargée de votre orientation en lien avec le 15 en cas de nécessité.



En cas d'urgence vitale

***Douleur thoracique,
crainte d'un AVC, ...***
COMPOSER LE 15